

PUBLICATION LE 10 septembre 2021

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUÉ

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 79 72

**W Correspondre avec l'Acheteur**

L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet **Mise à disposition, installation et maintenance de mobiliers urbains**
Commune de l'Isle sur la Sorgue

Référence AO21-09

Type de marché Fournitures**Mode** Procédure ouverte**Code NUTS** FRL06

DESCRIPTION La consultation est passée sous la forme d'un appel d'offre ouvert lancé selon une procédure formalisée conformément aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-1, R.2124-2 et R2161-2 à 5 du Code de la Commande Publique (CCP).

Le marché est décomposé en 2 lots :

Lot 1 : Mise à disposition, installation, exploitation en tant que support publicitaire, entretien, nettoyage et maintenance de mobiliers urbains (abris voyageurs et panneaux d'affichages 120 x 176 cm)

Lot 2 : Mise à disposition, installation, exploitation en tant que support publicitaire, entretien, nettoyage et maintenance de mobiliers urbains (panneaux 80 x 120 cm)

Code CPV principal **34928400** - Mobilier urbain

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2

Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 1	Mise à disposition, installation, exploitation en tant que support publicitaire, entretien, nettoyage et maintenance de mobiliers urbains (abris voyageurs et panneaux d'affichages 120 x 176		34928400

	cm) Description : Mise à disposition, installation, exploitation en tant que support publicitaire, entretien, nettoyage et maintenance de mobiliers urbains (abris voyageurs et panneaux d'affichages 120 x 176 cm) Durée du marché : 108 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Non	
N° 2	Mise à disposition, installation, exploitation en tant que support publicitaire, entretien, nettoyage et maintenance de mobiliers urbains (panneaux 80 x 120 cm) Description : L'affichage publicitaire de ce type de support est principalement destiné à la communication de proximité. Le titulaire s'engage à contacter les annonceurs locaux et notamment les commerçants de la Ville pour leur proposer des espaces publicitaires sur les faces dédiées à la publicité. Durée du marché : 108 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Non	34928400

Conditions relatives au contrat

Autres conditions Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat
:

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Voir RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Voir RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Voir RC

Marché réservé : Non

Critères d'attribution Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **12/10/21 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des

offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 12/10/21 à 14h00

Lieu : Mairie de L'Isle sur la Sorgue

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Options au sens européen: Les modifications et/ou prestations supplémentaires éventuelles peuvent être envisagées en cours d'exécution du marché (cf. CCP « Equilibre économique du contrat et clause de réexamen »).

le titulaire se rémunère :

- sur les recettes d'exploitation tirées de l'affichage publicitaire sur le mobilier urbain objet du marché,
- sur le versement d'un prix pour la pose et dépose de mobiliers urbains supplémentaires ou déplacés,
- sur le versement d'un prix dans les conditions limitativement prévues à l'article 5.3 du CCP Chapitre V.
- sur l'abandon de recettes (TLPE) dans les conditions définies à l'article 5.3 du CCP Chapitre V.

Le titulaire devra s'acquitter de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE).

Afin de ne pas exposer le titulaire du marché aux aléas de toute nature, il est prévu à l'article 5.3 du chapitre V du CCP, une clause de réexamen permettant aux parties de se rencontrer afin, le cas échéant de revoir le dispositif contractuel.

Modifications mineures au dossier de consultation: au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres (DLRO).

Modifications majeures du dossier de consultation: Aucune modification importante du cahier des charges ou des conditions de mise en concurrence ne peut avoir lieu sans que les candidats ne puissent disposer d'un minimum de 15 jours francs entre l'information faite aux candidats de la modification et la DLRO.

Retrait du dossier: <http://www.marches-publics.info>.

Demande de renseignements: au plus tard 8 jours avant la DLRO.

Pièces de candidature: DC1 (lettre de candidature) + DC2 (déclaration du candidat) ou le Document Unique de Marché Européen (DUME)+ Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (le candidat peut utiliser l'annexe 1 au présent document)+ Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société + Situation de redressement judiciaire lorsque le candidat est en redressement judiciaire + Déclarations appropriées de banques pour les sociétés nouvellement créées + Chiffre d'affaire global du candidat et, du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, sur les trois derniers exercices disponibles + Références professionnelles + Moyens humains et matériels

Conditions d'envoi ou de remise des plis: <http://www.marches-publics.info>.

L'acte d'engagement n'a pas à être signé au stade de la remise des offres

; il ne sera signé que par le seul attributaire du marché.

Critères de jugement des offres:

Lot 1 : Mise à disposition, installation, exploitation en tant que support publicitaire, entretien, nettoyage et maintenance de mobiliers urbains (abris voyageurs et panneaux d'affichages (120 x 176 cm)

1/ Valeur technique (VT) : 90 points

2/ Prix DQE (NP): 10 points

Lot 2 : Mise à disposition, installation, exploitation en tant que support publicitaire, entretien, nettoyage et maintenance de mobiliers urbains (panneaux 80 x 120 cm)

1/Valeur technique (VT) : 90 points

durée d'affichage (sur 15 points)

2/ Prix DQE (NP): 10 points

Marché périodique : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 10/09/21 à la publication